

INDICATEURS DE PERFORMANCE - données mises à jour le : 22/10/2024

Indicateurs FPF		Date de financement des collectes				
		Année civile 2023	Année civile 2024	Année civile 2025	Année civile 2026	Depuis 2023
<b>Montant Financé</b>						
A	Nombre de projet	6	10	0	0	16
B	Nominal financé	2 437 000 €	5 521 000 €	0 €	0 €	7 958 000,00 €
B bis	Part du co-investissement	0,0%	0,0	0,0	0,0	0,0
C	Durée moyenne d'emprunt pondérée (mois)	10,79	10,67	0,00	0,00	10,73
D	Taux moyen annuel pondéré	10,37%	10,66%	0,00%	0,00%	10,51%
<b>Remboursements</b>						
E	Capital remboursé	1 017 000 €	0 €	0 €	0 €	1 017 000 €
F	Part du capital remboursé	42%	0%	0%	0%	42%
G	Intérêts versés	108 339 €	0 €	0 €	0 €	108 339 €
H	Capital non remboursé	1 420 000 €	5 521 000 €	0 €	0 €	6 941 000 €
<b>Remboursé intégralement</b>						
I	Nombre de projet	4	0	0	0	4
J	Nominal remboursé	1 017 000 €	0 €	0 €	0 €	1 017 000 €
K	Intérêts versés	108 339 €	0 €	0 €	0 €	108 339 €
<b>Suivi des encours</b>						
L	Nombre de projet	0	9	0	0	9
M	Nominal remboursé / Nominal restant dû	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
N	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Retard de 0 à 6 mois</b>						
O	Nombre de projet	2	1	0	0	3
P	Nominal remboursé / Nominal restant dû	0 €	1 015 000 €	0 €	0 €	0 €
Q	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	0 €	115 627 €	0 €	0 €	0 €
<b>Retard + de 6 mois</b>						
R	Nombre de projet	0	0	0	0	0
S	Nominal remboursé / Nominal restant dû	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
T	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Procédure collective ou judiciaire</b>						
U	Nombre de projet	0	0	0	0	0
V	Nominal remboursé / Nominal restant dû	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
W	Intérêts versés	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Perte définitive</b>						
X	Nombre de projet	0	0	0	0	0
Y	Nominal remboursé / Nominal restant dû	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Z	Intérêts versés	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Taux de rendement</b>						
1	Taux de rendement interne (net du risque)	10,37%	10,66%	0,00%	0,00%	10,51%
2	Taux de rendement interne maximum possible	10,37%	10,66%	0,00%	0,00%	10,51%
3	Coût du risque annuel constaté	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Lexique

A	Nombre de projets effectivement financés sur la période concernée (les collectes échouées ou non décaissées ne rentrent pas en compte).
B	Montant effectivement prêté sur la période concernée (les collectes échouées ou non décaissées ne rentrent pas en compte). Les co-investissements (fonds d'investissement, placements privés...) sont comptabilisés dans le nominal financé.
Bbis	Part du nominal financé apporté par des fonds d'investissement ou des placements privés, au côté de l'investissement direct via la plateforme.
C	Durée totale d'amortissement des prêts émis sur l'année, pondérée par le montant des emprunts. Par défaut, la durée contractuelle est prise en compte, autrement, la durée effective de l'emprunt.
D	Taux d'intérêt pondéré par le montant des emprunts.
E	Capital remboursé sur les projets financés en année N.
F	Part du capital remboursé sur les projets financés en année N.
G	Intérêts versés pour les projets financés en année N, quel que soit l'année de versement.
H	Somme du capital des échéances en retard de paiement depuis moins de 180 jours, net des recouvrements (anciennement 6) + Nominal restant dû des projets en retard de plus de 6 mois et / ou procédures collectives + Nominal restant dû des pertes définitives.
I	Nombre de projets intégralement remboursés.
J	Somme du capital remboursé pour les projets intégralement remboursés.
K	Somme des intérêts remboursés sur les projets 100% remboursés. Les intérêts perçus sont affectés à l'année de collecte, quel que soit leur année de versement.
L	Nombre de projets en cours de remboursement n'étant PAS dans l'une des sections suivantes.
M	Somme du capital remboursé et somme du capital restant dû sur les projets en cours.
N	Somme des intérêts remboursés et somme des intérêts restants à verser sur les projets en cours.
O	Nombre de projets en retard de remboursement. Un projet est comptabilisé en retard, dès que l'échéance initiale est déplacée, ils sont comptabilisés dès le 1er jour de retard (même s'il s'agit d'un retard lié à une mauvaise transmission ou des délais bancaires), ils seront régularisés à la prochaine publication). Les retards contractuels (pratiqués dans l'immobilier notamment) et rééchelonnement sont enregistrés comme des retards, même si le contrat initial prévoit cette possibilité de retard.
P	Somme du capital des échéances remboursées et somme du capital des échéances restant dues pour les projets en retard de paiement de moins de 180 jours net des recouvrements.
Q	Somme des intérêts remboursés et restant à verser sur les projets en retard de 0 à 6 mois.
R	Nombre de projets en retard de paiement de plus de 180 jours.
S	Somme du capital des échéances remboursées pour les projets en retard de paiement de plus de 180 jours.
T	Somme des intérêts remboursés et restant à verser sur les projets en retard de plus de 180 jours.
U	Nombre de projets dont la société est en procédure collective ou ayant fait l'objet d'une déchéance du terme contractuelle.
V	Somme du capital restant dû d'une société en procédure collective ou ayant fait l'objet d'une déchéance du terme contractuelle, net des recouvrements.
W	Somme des intérêts remboursés et restant à verser sur les projets en procédure collective ou judiciaire. L'indicateur n'est pas rapporté aux intérêts restants à verser car la probabilité de toucher des intérêts est nulle.
X	Nombre de projets en perte définitive (liquidation judiciaire ou certificat d'irrecouvrabilité obtenu ou probabilité de récupérer les sommes jugée nulle par la plateforme).
Y	Somme du capital des échéances remboursées et somme du capital des échéances des projets en perte définitive.
Z	Somme des intérêts remboursés et restant à verser sur les projets en perte définitive.
1	Taux de rendement interne calculé sur une base 365 jours, avec (i) 100% de discount sur les échéances passées impayées des prêts en retard, en retard de plus de 6 mois ou PC et en perte définitives et (ii) flux futurs nuls pour tous les prêts en retard de plus de 6 mois, en PC ou en perte définitive, prenant en compte les recouvrements réalisés et les frais facturés aux prêteurs. Le TRI doit être calculé sur les projets financés en année N (et non les projets remboursés).
2	Taux de rendement interne calculé sur une base 365 jours, avec une hypothèse sans retard, impayés ni défauts, mais prenant en compte d'éventuels frais facturés aux prêteurs.
3	Coût du risque = Taux de rendement interne maximum possible - Taux de rendement interne.

Indicateurs de santé des projets

Aucun défaut ni évènement.
Report contractuel du remboursement suite à retard à l'échéance initiale ou retard par rapport à l'échéance déjà reportée et projets intégralement remboursés avec retard.
Retard à plus de 6 mois de projets continuant à être remboursés.
Retard à plus de 6 mois, procédure collective (société de projet et/ou promoteur) ou liquidation judiciaire.
Perte partielle ou totale avérée (intérêts et/ou capital).

Projets de la plateforme Stomea

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION				PROJETS REMBOURSÉS			
mois de retard	Nom du projet	Date d'émission	Date de l'échéance (prorogation incluse)	mois de retard	Nom du projet	Date d'émission	Date de remboursement
				0	Projet Bethoncourt	01/07/2023	08/01/2024
				4	Projet Longwy	15/08/2023	18/06/2024
3	Projet Arles	20/11/2023	20/12/2024	3	Projet Saint-Cyr-sur-Loire	01/11/2023	25/07/2024
5	Projet Saint-Tropez	29/11/2023	29/12/2024	1	Projet Riom	24/11/2023	22/10/2024
3	Projet Clamart	24/01/2024	24/12/2024				
0	Projet Graulhet	26/02/2024	26/11/2024				
0	Projet Annemasse	04/04/2024	04/01/2025				
0	Projet Amboise	17/04/2024	17/04/2025				
0	Projet Paris-Vignón	17/05/2024	17/05/2025				
0	Projet Alençon	17/06/2024	17/03/2025				
0	Projet Montceau-Les-Mines	25/06/2024	25/06/2025				
0	Projet La Plagne-Tarentaise	25/06/2024	25/06/2025				
0	Projet Dieppe	09/08/2024	09/02/2025				
0	Projet Cognac	18/09/2024	18/06/2025				